

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS
« SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE »
JEUDI 15 DECEMBRE 2022
L'ALBIZIA – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Point d'avancement sur les axes de travail

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en face à face.

Introduction

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, souhaite la bienvenue aux participants.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège habitants, Emeline Robillard, Joël Nadalet, Evelyne Hemery, Dominique Curutchet ; pour le collège acteurs locaux, Mayie Lauferon, Gilles Peynoche, Nicolas Diaz ; pour le collège élus, Cathy Liousse. Il excuse Cyril Laiguillon, retenu par un impératif, qui rejoindra la réunion un peu plus tard. Il ajoute que Stéphanie Moutard, Catherine Larzabal et Mickaël Romero arriveront en retard. Il remercie Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la ville de Bayonne, pour sa présence.

Il présente l'ordre du jour :

- Point d'avancement sur les axes de travail.

Il indique que le compte-rendu provisoire de la réunion plénière de septembre n'a fait l'objet d'aucune demande de modification. Il est donc validé par le Bureau et par le Conseil de quartiers. Il sera renvoyé avec cette mention et les annexes à tous les membres et mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Jennifer Mothes, Conseillère municipale, annonce que le projet « Grande fresque collective sur les Hauteurs de Bayonne » présenté au budget participatif par le Conseil de quartiers, n'a pas été lauréat. Un autre projet situé sur le territoire du Conseil de quartiers, Trok Eguna, est lauréat. Il s'agit d'organiser deux journées écocitoyennes et solidaires à travers le troc. Une journée est prévue sur la rive droite (place des Gascons/Saint-Esprit), une autre sur la rive gauche (Polo Beyris/Balichon).

1/ Point d'avancement sur les axes de travail

Joseba Erremundeguy rappelle que tous les axes de travail ont fait l'objet d'au moins une réunion. Certains axes qui le nécessitaient ont déjà fait l'objet de plusieurs réunions. Ces premières réunions ont permis de définir de manière plus détaillée les attentes des Conseils de quartiers sur les axes de travail choisis collectivement. Cette étape était nécessaire pour permettre aux services municipaux de disposer de tous les éléments nécessaires pour mener une étude de faisabilité. Lors des prochaines réunions qui seront organisées au premier trimestre 2023, ces derniers pourront présenter les résultats de leurs analyses partagées avec les élus municipaux et leurs propositions d'actions. Il remercie les services municipaux de la Ville qui sont venus écouter les besoins et présenter le travail mené.

Il ajoute que la réunion d'aujourd'hui constitue un point d'étape et qu'aucune décision ne sera prise ce soir, la faisabilité technique des projets étant à l'étude et la faisabilité financière étant conditionnée aux décisions budgétaires 2023 et au budget qui sera voté en début d'année

prochaine. Compte-tenu de l'augmentation des charges, il explique que ce dernier sera forcément contraint ce qui entrainera des choix et des priorisations qui n'étaient pas nécessaires jusqu'ici. Cette situation ne veut pas dire que les projets des Conseils de quartiers ne seront pas retenus.

Il remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur implication dans le travail en groupes. Il indique que les membres référents des groupes de travail vont présenter en 5 minutes, de manière non exhaustive, le contenu des échanges de ces premières réunions qui ont duré 1h30 chacune. Ils pourront s'appuyer sur les récapitulatifs partagés au sein de chaque groupe. Les participants pourront, en suivant, réagir pendant 10 à 15 minutes par axe de travail. Tous les axes seront évoqués, y compris ceux pour lesquels un point avait été fait lors de la plénière de septembre, ce afin de rappeler les échanges et de diffuser les informations auprès des membres absents. Il indique que Joël Nadalet et Amine Belbaraka, absents ce soir, seront contactés afin de leur proposer d'intégrer un des groupes de travail.

- **Réunion du groupe A sur l'axe 1**

Renaud Garanx, référent du groupe A, présente le travail effectué par le groupe composé de Dominique Gauvin, Evelyne Hemery, Renaud Garanx, Nicolas Diaz, Dominique Curutchet, Roberta Incandela sur l'axe 1 - Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne. Le groupe s'est réuni le 19 octobre 2022.

Le groupe de travail s'est réuni avec Yves Ugalde, Adjoint au Maire en charge de la culture, des animations, des grands événements et des jumelages, et plusieurs services municipaux dont la directrice de la MVC Saint-Etienne identifiée comme support du projet.

Dans un premier temps, les échanges ont portés sur :

- Le manque de communication autour des animations et des structures municipales existantes. Tous les intervenants présents à la réunion ont fait le même constat. Les habitants sont noyés sous différentes d'informations qui ne sont peut-être pas toutes pertinentes et ils n'identifient pas les structures existantes et les services proposés ;
- L'organisation de plus d'animations sur la rive droite et plus spécifiquement sur les hauteurs de Bayonne ;
- Une meilleure identification et connaissance des structures existantes ;
- La mise en place d'animations inter-quartiers.

La directrice de la MVC Saint-Etienne a ensuite évoqué le rôle prépondérant de cette structure qui connaît très bien le territoire et ses habitants. Elle met en œuvre des animations et propose des services pour tous les publics, de la petite enfance au troisième âge. Son offre de services s'est diversifiée afin de répondre aux attentes de la population (facilitateur de déplacements alternatifs, vente de produits fermiers, formation informatique, etc.). Les axes de travail de la MVC, établis en fonction du territoire et des habitants, sont définis dans un projet pour la période 2021/2025. Elle aimerait y intégrer les attentes remontées par le groupe de travail du Conseil de quartiers et recueillir ses suggestions, afin de continuer à adapter ses

offres de service. La MVC a l'impression d'avoir perdu le lien avec la population, compte-tenu notamment de toutes les nouvelles résidences sécurisées qui l'empêche d'accéder directement aux habitants. Concernant les événements inter-quartiers, la directrice de la MVC suggère de retravailler les raids inter-sportifs et culturels qui ont très bien fonctionné par le passé. Le manque de visibilité de la MVC depuis le repositionnement de ses locaux a aussi été évoqué. L'ancien panneau de signalisation, non repositionné après les travaux, a été retrouvé à Joseph Pinatel dans le quartier de Habas. Il est proposé de le déplacer sur l'axe qui va vers le Plateau, à hauteur de l'église Saint-Etienne.

Quelques réflexions ont été émises afin d'améliorer la connaissance des animations et des services par les habitants :

- La mise en place de panneaux lumineux ;
- Une information faite par la MVC lors de la réunion d'accueil des nouveaux habitants.

Il a été proposé d'intégrer au groupe de travail l'espace socio-culturel municipal (ESCM) situé place des Gascons, dont le rôle et les services ne sont pas très connus.

Il ressort aussi qu'Yves Ugalde et les services municipaux vont engager une réflexion pour améliorer et simplifier la communication. Bayonne connaît une grande évolution sociologique et démographique, et la Ville ne s'est peut-être pas assez interrogée sur sa manière de communiquer face à cette importante mutation. La Ville a rappelé les efforts importants réalisés pour déplacer des événements sur Bayonne nord (festival Points de vue, les Mémorables, le forum des associations, le concert de Youssoupha). Elle constate que les habitants de la rive gauche se déplacent pour y assister. Ils représentent parfois jusqu'à 70% de l'auditoire, ce qui montre qu'il est possible de faire bouger les quartiers de l'un à l'autre. D'autres événements festifs ou culturels sont en préparation sur Bayonne nord. Ils ont vocation à être récurrents, afin que les habitants s'habituent à venir.

Une Conseillère de quartiers pense que la communication est effectivement un point indispensable à traiter pour faire connaître les services et les animations. Mais il manque le point visant à faire travailler ensemble les habitants des quartiers notamment sur des événements. Elle a l'impression que l'ambition de cet axe a baissé d'un cran, et que les habitants vont rester des consommateurs. Renaud Garanx répond que ce point a bien été évoqué. La MVC a même proposé d'être facilitatrice des rencontres inter-quartiers.

Il précise que d'expérience, la MVC constate qu'elle est en capacité de faire se rencontrer les habitants, mais qu'il est très compliqué d'identifier leurs attentes et que ces derniers ne viennent pas quand ce genre de rencontres est organisé. D'où la question de la communication qui ressort comme étant la première difficulté à gérer. Le projet de faire se rencontrer les habitants des quartiers n'est pas abandonné, sachant qu'il est indispensable d'avoir des volontaires dans les quartiers pour porter ce type d'action, et qu'à ce jour personne ne s'est proposé.

Une Conseillère de quartiers demande si d'autres structures du type centre communal d'action sociale (CCAS), qui couvrent plus de besoins de la population, pourraient être associées afin de créer un événement en partant de ces besoins. Elle trouve dommage de se contenter de faire se côtoyer les habitants à des moments donnés, sans amener l'interconnaissance qui fait le lien. Elle espère ne pas rester sur sa faim de ce point de vue.

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, rappelle que le groupe de travail a identifié deux leviers pour travailler sur cet axe :

- Promouvoir l'existant qui est aujourd'hui méconnu ;
- Elargir le débat au sein du groupe de travail en intégrant l'ESCM, qui a effectivement connaissance d'autres besoins de la population. Un représentant de l'ESCM sera invité à la prochaine réunion du groupe de travail. A l'issue de cette réunion, peut être que d'autres acteurs pourront aussi être invités.

Un Conseiller de quartiers partage que la maison de quartier du Séqué va expérimenter des actions assez simples pour essayer d'attirer les jeunes de 12 à 16 ans.

Joseba Erremundeguy indique que Christine Martin-Dolhagaray, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, l'enfance et la petite enfance, la jeunesse et la parentalité, souhaite travailler sur la rencontre avec les jeunes pour savoir ce qu'ils pensent de la vie publique. Ce type de rencontre, qui existe déjà dans de nombreux endroits en France, ne fonctionne pas beaucoup. Il évoque une expérience menée de l'autre côté de la frontière, où la stratégie est d'aller dans les lieux de sociabilisation des jeunes (terrains de sport, lieux de fête) pour recueillir leurs attentes. Il confirme que ce sujet est extrêmement compliqué.

Un Conseiller de quartiers demande si les différentes MVC de Bayonne se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques. Elodie Cluzeau répond que les directeurs se voient régulièrement. Joseba Erremundeguy ajoute que sur Bayonne nord, des réunions de coordination sont régulièrement organisées avec tous les organismes du secteur intervenant sur les enjeux sociaux, culturels et sportifs.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 2**

Jean-Michel Serin, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas sur l'axe 2 - Etudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation. La réunion a eu lieu le 5 octobre 2022.

Jean-Michel Serin signale qu'il était le seul membre du Conseil de quartiers présent à ce groupe de travail, les autres ayant eu des contretemps professionnels ou personnels de dernière minute. Même si plusieurs rues et avenues ont été évoquées (rue de Vainsot, avenue de Plantoun, chemin de Hargous, chemin de Loustaounaou, rue Jules Balasque), le focus a principalement porté sur chemin de Hargous qu'il connaît bien pour y résider. Les problématiques de ce chemin peuvent aussi concerner les autres lieux.

Les constats sur le chemin de Hargous sont les suivants :

- Une augmentation de la circulation. Au moment des travaux du trambus, les automobilistes ont trouvé cette déviation et depuis ils continuent à y passer afin d'éviter l'avenue Louis de Foix. Le trafic y est très important ;
- Le non-respect de la zone 30 ;
- L'absence d'efficacité des ralentisseurs pour les voitures SUV (Sport Utility Vehicle) qui sont nombreuses à passer ;
- L'étroitesse importante des trottoirs à certains endroits. Elle explique en partie le fait que certains habitants ne veulent pas prendre leur vélo et que, malgré la proximité des écoles, quasiment personne ne circule en poussette sur les trottoirs ;
- Les nuisances sonores.

Une des pistes d'amélioration serait de mettre une partie de ce chemin en sens unique. Le contournement amènerait peut-être les personnes à prendre l'avenue Louis de Foix. Jean-Baptiste Marinot indique que le plan de circulation est la meilleure solution possible aujourd'hui, même si elle demande aux riverains de modifier leurs habitudes.

Les contraintes d'aménagement liées au passage des bus ont aussi été évoquées. Jean-Baptiste Marinot explique que le passage des bus entraîne deux contraintes : la largeur des voies et l'impossibilité d'installer certains équipements de ralentissement.

Jean-Michel Serin salue la création du nouveau rond-point de l'église Saint-Etienne pour les cyclistes, mais déplore la rupture de la piste cyclable après ce rond-point. Jean-Baptiste Marinot indique que la piste cyclable va se poursuivre. Il ajoute qu'installer un sens unique, même sur une petite portion, peut parfois suffire à évacuer tout le transit et diminuer la circulation, ce qui permet alors aux cyclistes de rouler sur la route (sans nécessiter d'aménagements spécifiques).

Jean-Michel Serin évoque le problème du stationnement des voitures sur les trottoirs de la rue Maubec, qui oblige les piétons à zigzaguer et passer sur la rue. Au retour de la réunion du groupe de travail, il a compté 18 voitures sur les trottoirs à 20h30. Jean-Baptiste Marinot explique qu'une solution a été identifiée. La Ville est en train d'acquérir une maison et un terrain qui appartiennent à la SNCF. Le tènement global permettra de créer 20 à 25 places de stationnement, afin de répondre aux besoins des résidents qui aujourd'hui stationnent sur les trottoirs. Les travaux débiteront dès que ceux de la gare seront terminés.

Une Conseillère de quartiers demande si le système de feu mis en place au niveau du pont des allées Marines pourrait être installé dans ces rues. Jean-Baptiste Marinot explique qu'il s'agit de « feux à récompense », déployés dans les endroits posant des difficultés. Le retour d'expérience montre que ce type de feu fonctionne assez bien pour les voitures mais pas du tout pour les deux roues.

En attendant l'arrivée de Mickaël Romero, référent du groupe B pour l'axe 3, Joseba Erremundeguy propose d'aborder l'axe 4.

- **Réunion du groupe C sur l'axe 4**

Bernard Iturriria, en l'absence de Gilles Peynoche, référent du groupe C, excusé ce soir, présente le travail effectué par le groupe composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Gilles Peynoche sur l'axe 4 - Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons. Le groupe s'est réuni le 19 septembre 2022.

Un premier comptage du passage sur ce chemin a été effectué pendant les travaux avenue Louis de Foix, dans le but de le rendre piéton. Maintenant que ces travaux sont terminés, un nouveau comptage va être réalisé. Jennifer Mothes ajoute que ce chemin, poumon vert très agréable qui passe au milieu d'une forêt, est aussi très étroit. La circulation y est importante et met les autres utilisateurs en insécurité. L'élargissement du chemin représente un budget d'environ 100 000 €. Un nouveau comptage va permettre de déterminer s'il est possible de le fermer complètement à la circulation. Elle demande au Conseil de quartiers son avis sur cette proposition.

Une Conseillère de quartiers demande ce qu'il en serait pour les riverains. Jennifer Mothes répond que le chemin ne serait coupé que du citystade aux pépinières. Les riverains pourraient toujours y accéder depuis la route départementale 817. Une Conseillère de quartiers rappelle que l'idée d'un système de fermeture par des barrières a été émise. Joseba Erremundeguy évoque la possible nécessité d'une consultation plus large de la population. Jean-Baptiste Marinot indique qu'une enquête sera peut-être nécessaire afin de recueillir des données qualitatives. Connaître les usages permettra d'adapter l'aménagement ou de proposer une autre solution. Un Conseiller de quartiers pense que ce projet doit être étudié de manière globale, en incluant le moulin de Habas, le bois de Habas et le bois Sainsontan. Jean-Baptiste Marinot rappelle que le moulin et les parcs arborés n'appartiennent pas à la Ville.

- **Réunion du groupe B sur l'axe 3**

Mickaël Romero, référent du groupe B, présente le travail effectué par le groupe composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas sur l'axe 3 - Développer le réseau cyclable, assurer les continuités. La réunion s'est tenue le 5 octobre 2022.

Avec l'aide de Joseba Erremundeguy, ils rappellent que le groupe de travail a évoqué la manière de sécuriser les déplacements des cyclistes en :

- Luttant contre le stationnement anarchique (ex. partie basse de la rue Maubec) ;
- Incitant à la pratique du vélo ;
- Incitant au port du casque (de préférence visible) ;
- Créant des itinéraires éloignés des véhicules à moteur pour éviter la pollution ;
- Créant des itinéraires rassurants pour les parents avec enfants.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur le troisième point à savoir la notion de visibilité pour les casques. Elle demande ce que ça signifie exactement.

Elodie Cluzeau précise que le groupe de travail a évoqué, sur ce sujet, les systèmes lumineux qui existent pour les casques. Ils permettent de renforcer la visibilité des cyclistes et donc la vigilance des automobilistes.

Un Conseiller de quartiers constate qu'effectivement beaucoup de deux-roues ne sont pas visibles et que le partage de la voie entre tous n'est pas simple. Il évoque les soirées de sensibilisation menées à Bordeaux sur le sujet.

Un Conseiller de quartiers demande pourquoi maintenir des pistes cyclables sur les trottoirs dans le centre-ville, alors que la vitesse y est limitée à 30 kms/heure. Les deux-roues, qui roulent parfois très vite, pourraient circuler sur la route avec les voitures ce qui éviterait aux piétons de devoir faire attention quand ils les croisent. Il n'est pas certain que la multiplication des voies facilite le partage. Jean-Baptiste Marinot explique que dans les zones apaisées élargies, la doctrine de l'Etat impose de créer une autre voie pour les cyclistes dès lors que la zone connaît un trafic supérieur à 4 000 véhicules/jour, ce qui est le cas pour le centre-ville de Bayonne. Il évoque le pont Saint-Esprit, pour lequel une enquête de circulation est en cours. L'objectif est de trouver une solution afin d'y limiter les voitures, pour apaiser la circulation et les nuisances mais aussi pour remettre les vélos sur la route avec les voitures.

Une Conseillère de quartiers demande si la prolongation de certaines pistes cyclables a été évoquée. Jean-Baptiste Marinot explique que la Ville mène actuellement trois projets dans le cadre du fonds mobilité active proposé par l'Etat, fonds qui à l'époque du dépôt des projets ne finançait que des pistes cyclables de 2 kms maximum. La prolongation après le rond-point Saint-Etienne est prévue dans le plan vélo de la Ville. Elle nécessite des discussions avec le Département, car l'avenue du 14 avril est une route départementale.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si une piste cyclable est prévue pour descendre du Séqué jusqu'au bord de l'Adour, en passant devant le chenil. Sur ce chemin, qui comprend beaucoup de constructions, les personnes se garent sur la route. Jean-Baptiste Marinot indique que le problème de stationnement va en partie être traité par l'aménagement d'une parcelle jouxtant la ferme du Séqué. La partie déjà existante à 30 kms/heure sera prolongée pour apaiser la circulation et faire cohabiter vélo et voiture.

Joseba Erremundeguy informe que les services de la Ville détailleront, lors de la prochaine réunion du groupe de travail, le déploiement des pistes cyclables.

- **Réunion du groupe C sur l'axe 5**

Stéphanie Moutard, référente du groupe C, n'ayant pas pu assister à la dernière réunion du groupe de travail, laisse la parole à Catherine Larzabal qui présente le travail effectué par le groupe composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur,

Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Gilles Peynoche sur l'axe 5 - Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...). Les réunions se sont tenues le 14 septembre et le 17 novembre 2022.

Le groupe de travail a échangé sur tous les points d'intérêts historiques ou naturels du patrimoine. Beaucoup tournent autour de l'eau, des moulins, des châteaux, des fermes, de la Citadelle et des cimetières. Les membres du groupe de travail vont travailler chacun de leur côté pour récolter des photos et un peu d'histoire sur chacun de ces points. Sur cette base, il verra ensuite ce qu'il veut valoriser et comment.

Un Conseiller de quartiers informe qu'il participe à l'organisation d'un parcours pédestre allant du domaine de Ségur à l'étang de Pey qui jouxte le moulin de Habas. Ce parcours de 45/50 minutes permettra de découvrir le patrimoine historique, la faune et la flore. La date reste à fixer. Elodie Cluzeau précise que la date sera communiquée à tous les membres du Conseil de quartiers. Elle confirme par ailleurs que le service du patrimoine sollicite tous les membres du Conseil de quartiers afin de rechercher et de recueillir tous les documents ou témoignages de ce qui fait patrimoine dans les quartiers. Un Conseiller de quartiers annonce que ses premières recherches montrent qu'en 1810, le quartier Saint-Esprit couvrait toute la rive droite jusqu'à Tarnos et que Bayonne comptait 14 moulins.

Catherine Larzabal ajoute qu'il est proposé de créer une fiche par site comprenant :

- Une photo ancienne ou récente ;
- Des éléments historiques connus ;
- Des éléments manquants qu'il serait intéressant de connaître ;
- Les conditions d'accès voiture/piéton ;
- Un avis sur l'état du site.

Jennifer Mothes invite les membres du Conseil de quartiers qui ne font pas partie de ce groupe de travail à participer à ce recensement et à la création de fiches s'ils le souhaitent. Elle rappelle que le but est de créer des petits parcours pédestres intégrés aux journées du patrimoine, afin de faire venir les habitants.

Un Conseiller de quartiers rappelle le point sur la valorisation du territoire gascon et de ses fermes. Une randonnée est prévue autour de la thématique de l'eau et des moulins. Une Conseillère de quartiers déclare qu'elle dispose de photos de l'ancien camping du Séqué.

• **Réunion du groupe D sur l'axe 6**

Marie-José Llera, référente du groupe D, présente le travail effectué par le groupe composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot sur l'axe 6 - Etudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles. La réunion s'est tenue le 12 octobre 2022.

Le groupe de travail étudie l'amélioration des déplacements sur les parcours piétons et cycles via l'installation de mobilier urbain (banc, vespasienne, accroche-vélo, aire de repos, corbeille) et la limitation de vitesse à 30 kms/heure. Plusieurs lieux ont été identifiés, sachant que l'implantation du nouveau mobilier ne doit pas créer de nuisances pour les riverains.

Un Conseiller de quartiers trouve qu'il est difficile de définir le mobilier nécessaire, où et comment le placer. Joseba Erremundeguy indique que ce travail sera mené avec les services de la Ville.

- **Réunion du groupe D sur l'axe 7**

Jean-Christophe Fauquenot, référent du groupe D, présente le travail effectué par le groupe composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot sur l'axe 7 - Refaire le tour du lac du Séqué. La réunion s'est tenue le 12 octobre 2022.

Ce lac, poumon vert du quartier du Séqué, est peu connu des habitants. Son accès n'est pas facile et il présente un aspect dégradé.

L'idée est d'aménager le tour du lac (500 mètres) en conservant l'authenticité du lieu, naturel et sauvage. Lors de la prochaine réunion du groupe de travail, les services municipaux présenteront les aménagements possibles. L'eau du lac sera aussi analysée, pour répondre à une question posée par le groupe de travail.

Jean-Baptiste Marinot indique que suite à la première réunion du groupe de travail, et aux besoins exprimés, les services ont déjà lancé l'étude du projet.

- **Réunion du groupe E sur l'axe 8**

Jennifer Mothes et Mickaël Romero, en l'absence d'Emeline Robillard, référente du groupe E, présentent le travail effectué par le groupe composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Emeline Robillard, Mayie Lauferon, Mickaël Romero, Jean-Michel Serin, Gilles Peynoche sur l'axe 8 - Participer à la requalification de la place des Gascons. La réunion s'est tenue le 8 novembre 2022.

Jennifer Mothes rappelle que le but est de faire découvrir la place des Gascons et de la réaménager. Cette place et ses commerces ne sont pas toujours visibles pour les visiteurs. Il est proposé de mettre en place une nouvelle signalétique, de valoriser les commerces et les arbres existants.

Mickaël Romero ajoute qu'un projet est déjà en cours sur cette place. Jean-Baptiste Marinot explique que lors du dernier mandat, de premières orientations de réaménagement avaient été étudiées pour décroisonner, ouvrir, végétaliser, repenser la place de la voiture, mieux

articuler le haut et le bas de la place, supprimer les recoins. Ces grands principes étaient issus d'une première phase de concertation avec les habitants organisée en 2019.

Un Conseiller de quartiers ajoute que l'accessibilité du lieu a été évoquée. Le bus s'arrête actuellement en haut de la place. Jean-Baptiste Marinot indique que le trambus pourrait en effet modifier son itinéraire pour passer au sud de la place, entre l'église et la médiathèque.

Conclusion

Joseba Erremundeguy indique que le calendrier des réunions des groupes de travail du premier trimestre 2023 est en cours d'élaboration avec les services, car il nécessite une forte coordination. Dès qu'il sera arrêté, les informations seront transmises au Conseil de quartiers. Il invite aussi les groupes de travail à se réunir sans les services, entre les réunions organisées par la Ville, afin de faire avancer leurs projets.

Jennifer Mothes dresse le bilan de l'année écoulée. Les Conseils de quartiers ont été installés en décembre 2021. Leur mandat se termine en novembre 2023. L'année a été très riche, du collectif et des liens se sont créés. La Ville apporte son soutien. Les élus ont validé les feuilles de route en Conseil municipal et les services municipaux sont présents. Elle aussi invite les membres du Conseil de quartiers à échanger entre eux en dehors des réunions officielles, pour faire avancer les idées destinées à rendre la vie des habitants plus agréable.

Joseba Erremundeguy remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation. Il leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Aramburu-Perret-Gentil	Marie	Grand Basque	Présente
Monsieur	Curutchet	Dominique	Sainte-Croix	Excusé
Monsieur	Garax	Renaud	Saintontan	Présent
Monsieur	Gauvin	Dominique	Sainte-Croix	Présent
Madame	Hemery	Evelyne	Saintontan	Excusée
Madame	Incandela	Roberta	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Iturriria	Bernard	Coumères	Présent
Madame	Lassalle	Bernadette	Sequé	Présente
Monsieur	Lesellier	Pascal	Grand Basque	Présent
Madame	Llera	Marie-José	Grand Basque	Présente
Madame	Moutard	Stéphanie	Coumères	Présente
Monsieur	Nadalet	Joël	Habas	Excusé
Madame	Robillard	Emeline	Sainte-Croix	Excusée
Monsieur	Romero	Mickaël	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Serin	Jean-Michel	Habas	Présent
Madame	Teixeira de Freitas	Arlette	Habas	Excusée
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Diaz	Nicolas	Oreka	Excusé
Monsieur	Fauquenot	Jean-Christophe	Collectif Stop béton	Présent
Madame	Lauferon	Mayie	Alcool Assitance - Entraid'Addict	Excusée
Monsieur	Peynoche	Gilles	AS Bayonnaise	Excusé
Madame	Larzabal	Catherine	MVC Saint-Etienne	Présente
Madame	Vural	Imane	Azkar Full Contact	Présente
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Belbaraka	Amine	Amine Coiffure	Excusé
Madame	Vasseur	Myriam	Clinique Château Caradoc	Présente
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
Monsieur	Laiguillon	Cyrille	Adjoint de quartier	Présent
Madame	Liousse	Cathy	Conseillère municipale membre de l'opposition	Excusée
Madame	Moths	Jennifer	Conseillère municipale de la majorité	Présente

Participaient également : Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services technique et Elodie Cluzeau, Chargée de mission, Ville de Bayonne.

Annexe 2 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE »

Jeudi 15 décembre 2022



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Introduction
- Point d'avancement sur les axes de travail
- Questions diverses
- Conclusion

1/ Introduction

Les projets retenus sur le territoire du Conseil de quartiers

20. Trok Eguna / Journée Troc



Localisation :

*Rive droite : place des Gascons / St Esprit
et Rive gauche : Polo Beyris/Balichon*

Coût : 1 700 €

► Organisation deux journées écocitoyennes ET solidaires à travers le troc, l'échange d'objets, de plantes, de services et favoriser ainsi la vie des quartiers. Trok Eguna pour réfléchir autrement à notre façon de consommer et de partager !

2/ Point d'avancement sur les axes de travail

Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne Axes de travail choisis	5 Groupes de travail Listes des participants non définitives	Dates premières réunions de groupes
Axe 1 – Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne	Groupe A – Dominique Gauvin, Evelyne Hemery, Renaud Garanx, Nicolas Diaz, Dominique Curutchet, Roberta Incandela, Catherine Larzabal	19 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 2- Etudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation	Groupe B - Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas	5 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 3 – Développer le réseau cyclable, assurer les continuités		5 octobre 2022 (20h-21h30)
Axe 4 - Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons	Groupe C - Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier (axe 5), Gilles Peynoche, Jean-Christophe Fauquenot (axe 5)	19 septembre 2022 (18h30-20h)
Axe 5 – Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...)		14 septembre 2022 (18h30-20h) 17 novembre 2022 (18h30-20h)
Axe 6 – Etudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles	Groupe D - Marie Aramburu-Perret-Gentil (axe 6), Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot	12 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 7 – Refaire le tour du lac du Séqué		12 octobre 2022 (20h-21h30)
Axe 8 – Participer à la requalification de la place des Gascons	Groupe E - Marie Aramburu-Perret-Gentil, Emeline Robillard, Mayie Lauferon, Mickaël Romero, Jean-Michel Serin, Gilles Peynoche	8 novembre 2022 (18h30-20h)

Axe 1 – Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'animation inter-quartiers pour que la population se retrouve et échange. Cet axe de travail pourrait se traduire par la mise en place d'activités ou d'événements notamment culturels. La Maison de la Vie Citoyenne (MVC), équipement socioculturel intergénérationnel à vocation de service public implanté sur le territoire, membre du Conseil de quartiers, est une association qui a pour mission d'animer les quartiers. A ce titre, elle a été identifiée comme structure support à la mise en œuvre de cet axe de travail.

Axe 2 – Etudier l’apaisement et la réduction de la vitesse de circulation

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l’apaisement de la circulation pour notamment contribuer à la sécurisation des piétons et des cyclistes. Certains axes routiers ont été pré-identifiés pour être étudiés tels que l’avenue de Plantoun, rue de Vainsot, chemin de Hargous, chemin de Loustaounaou et rue Jules Balasque.

Axe 3 – Développer le réseau cyclable, assurer les continuités

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement des pistes cyclables, et la continuité du réseau entre les quartiers, pour favoriser la pratique du vélo et réduire l'utilisation de la voiture.

Axe 4 – Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la sécurisation des déplacements piétons sur le chemin du Moulin de Habas.

Axe 5 – Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le recensement du patrimoine historique et la mise en valeur des espaces naturels (Sainsontan, Séqué...) en vue de créer des parcours pédestres.

Axe 6 – Etudier l’implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d’eau sur des parcours piétons et cycles

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l’amélioration du confort des déplacements de tous les usagers (joggeurs, cyclistes, promeneurs, visiteurs...), notamment par l’installation de mobilier urbain, en rendant des lieux plus attractifs pour favoriser leur découverte.

Axe 7 – Refaire le tour du lac du Séqué

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la sécurisation et la valorisation du tour du lac du Séqué pour faciliter la déambulation piétonne.

8 – Participer à la requalification de la place des Gascons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la requalification de la place des Gascons pour créer une centralité et valoriser l'identité de ses quartiers.

3 / Questions diverses

4/ Conclusion

Prochaines rencontres

- **Poursuite des réunions en groupes de travail au premier trimestre 2023**
 - *Présentation de l'analyse des besoins*
 - *Propositions d'actions*

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE